FRGP31

Dispositif d'arrêté des comptes - Préparation du dossier d'audit - Gestion comptable et financière des projets et agences - Élaboration des états financiers avec les logiciels TOM2PRO et TOM2ETATSFIN

LIEU	DURÉE	DATES	PRIX
Paris	3 semaines	du 06/07/2020 au 24/07/2020	Option 1 : 5 700 € Option 2 : 7 275 €

OBJECTIFS

- Créer ou améliorer le dossier de travail en vue de l'établissement et du contrôle des comptes annuels pour optimiser le planning.
- Disposer d'une méthodologie d'auto-contrôle et de vérification de ses propres travaux comme de ceux de l'équipe comptable.
- Améliorer et rendre efficaces les relations avec les auditeurs externes.
- Assurer une production d'informations comptables et financières conformes aux normes et aptes à satisfaire les attentes des États et des bailleurs de fonds.

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1er MODULE
ENJEUX ET OBJECTIFS DE LA COMPTABILITÉ DES PROJETS ET AGENCES :
- Présentation du cadre conceptuel du SYSCOA - OHADA

2e MODULE
ÉTATS FINANCIERS DES PROJETS ET AGENCES :
- Objectifs et contenus

3e MODULE
TRAITEMENT COMPTABLE DES OPÉRATIONS DES PROJETS :
- Emprunts transférés, subventions et autres financements reçus...

4e MODULE
SENSIBILISATION AUX PROCÉDURES D'ORGANISATION COMPTABLE :
- Causes de blocage comptable potentiel...

5e MODULE
STRUCTURE GÉNÉRALE DU DOSSIER D'ARRÊTÉ DES COMPTES :
- Contenu du dossier permanent et du dossier annuel

6e MODULE
ÉCRITURES DE FIN D'EXERCICE :
- Choix des règles et méthodes comptables et d'évaluation

7e MODULE
UTILISATION DU LOGICIEL TOM2PRO POUR LA PRODUCTION DES ÉTATS FINANCIERS :
- Bilan, compte de résultat...

POUR QUI ?

Directeurs administratifs et financiers, coordonnateurs, chefs comptables, comptables, régisseurs, auditeurs internes et externes...

JE M'INSCRIS EN LIGNE À CE SÉMINAIRE